

# ensemble en bretagne

## Assumer nos responsabilités

### Climat et Solidarités internationales

**Priorité 1 :** Atteindre en 2030, sur le territoire breton, l'objectif européen de -50% d'émission de GES.

#### Débat général

Le caractère restrictif du SRADDET aux seules émissions d'équivalents CO<sub>2</sub> émises sur les sols bretons ne concerne qu'environ 50 % de notre responsabilité totale sur le climat. Nos importations doivent être incluses. Nous avons 10 ans pour réduire de 50 % l'ensemble de nos émissions d'éqCO<sub>2</sub>.

Les participants ont souligné les retards bretons en matière de développement des ENR et de réduction des émissions, malgré les potentiels sur le territoire. Les résistances des lobbys et la nécessité d'associer étroitement la population ont été soulignées.

La responsabilité spécifique de l'agriculture qui constitue 44 % des émissions réalisées en Bretagne a évidemment été débattue (préservation des sols et stockage de carbone, autonomie alimentaire, importation, en particuliers sur le soja).

Il faut combler le retard de ces dernières années (-6 % de réduction de éqCO<sup>2</sup> et seulement 13 % d'énergie renouvelable dont 6 % datant du barrage de la Rance alors que nous devons avoir atteint 20%). La nécessité de revoir le SRADDET, pour atteindre les objectifs quantitatifs a été rappelée, ainsi que l'importance d'un bilan régulier. La nécessaire révision de la politique transport a aussi été mentionnée.

#### Actions proposées par les tables pour atteindre l'objectif :

- L'éco-conditionnalité des interventions de la région (subventions, commande publique...);
- La vérification de l'utilisation des aides auprès des entreprises et des collectivités ;
- La création d'un fonds d'investissement coopératif pour soutenir les entreprises locales ;
- Développer les transports par rail ;
- Accompagner la densification des villes et la déconcentration des agglos ;
- Soutenir les stratégies zéro-carbone à l'échelle des territoires ;
- Accompagner la réhabilitation des friches industrielles vers les ENR ;
- Communiquer sur l'ensemble des émissions dont nous sommes responsables, productions locales et importées ;
- Développer une culture de la sobriété, de la responsabilité et de la protection du climat.

**Priorité 2** : Construire un plan d'adaptation au dérèglement climatique, à partir d'un diagnostic précis des vulnérabilités de court, moyen et long terme.

Débat général

En accord avec la proposition (même si une table a considéré que la Bretagne est relativement protégée), les participants ont souligné l'importance d'un diagnostic précis (montée des eaux, impact sur la biodiversité, îlots de chaleurs...) et d'un contrôle démocratique du plan, en s'interrogeant sur la volonté politique pour l'engager.

- Prévoir des plans de sécurité pour les zones en risque d'évolution du trait de côte et inondables ;
- Informer les habitants sur les incidences des matériaux biosourcés de construction ;
- Renforcer l'information de la population sur les déplacements collectifs ;
- Favoriser un service public de conseil à la rénovation thermique, sur les aides existantes pour l'isolation ;
- Eduquer tous les lycéens à la nature à travers des potagers lycéens et des séjours en milieu naturel ;
- Reboiser les montagnes ;
- Susciter de nouvelles formes d'économies favorables avec la sobriété de besoins d'énergies et de matières premières non renouvelables.

**Priorité 3** : Atteindre 0.7% du PIB breton dédié aux actions de solidarités internationales.

Débat général

En soulignant que cet objectif pouvait s'appuyer sur un réseau constitué d'associations, d'habitants, de compétences, la nécessité de mieux préciser les actions concernées (faire quoi et avec qui ?) et d'une stratégie débattue avec la société a été soulignée.

Le chiffre de 0.7% a été considéré comme trop faible et le 1% a été défendu par plusieurs tables.

L'importance de l'accueil des migrants est revenue dans les propositions d'actions, avec la question des réfugiés climatiques.

Actions proposées par les tables pour atteindre l'objectif :

- Favoriser l'accueil, l'éducation et l'intégration des migrants ;
- Orienter les financements vers les pays les plus sensibles au dérèglement climatique ;
- Relocaliser tout en accompagnant les reconversions dans les pays que nous avons amenés aux mono activités complémentaires de notre modèle industriel et agricole du XXème siècle ;
- Région portuaire, la Bretagne doit conserver ses ouvertures au monde.